

Chiffres clés de l'activité de l'ACP en 2012

Dans le prolongement de la mise en place, en 2011, d'un dispositif de contrôle de gestion, l'Autorité de contrôle prudentiel diffuse dans son rapport annuel 2012 des éléments chiffrés relatifs à son activité. Ces indicateurs ont pour but de mieux mesurer l'action et l'efficacité de l'ACP dans la réalisation de ses missions.

En bref...

En 2012 :

- le collège de l'ACP a pris près de **500 décisions générales ou individuelles** ;
- **860 dossiers d'agrément, d'autorisation et de dirigeants** ont été instruits ;
- **1 428 établissements du secteur bancaire ou assurantiel** ont vu leur profil de risque analysé en profondeur ;
- **316 contrôles sur place étaient en cours ou achevés** à fin 2012 (contre **286** en 2011) ;
- plus de **4 030 demandes écrites** de consommateurs ont été traitées ;
- les services de l'ACP ont participé aux réunions de plus de **210 groupes de travail européens ou internationaux**.

FOCUS SUR LE CONTRÔLE

316 contrôles sur place en cours ou achevés en 2012 (contre 286 en 2011)

- **237** au titre du contrôle prudentiel ;
- **79** au titre des pratiques commerciales.

■ LE CONTRÔLE PRUDENTIEL

237 contrôles sur place en cours ou achevés au titre du programme d'enquêtes 2012

- dont **140** pour le secteur bancaire,
- et **97** pour le secteur assurantiel.

118 lettres de suite aux rapports adressées au cours de l'année

- dont **83** à des assujettis du secteur bancaire,
- et **35** pour les organismes du secteur de l'assurance.

1 428 assujettis dont le profil de risque a été évalué en 2012

- dont **716** pour le secteur bancaire,
- et **712** pour le secteur de l'assurance.

29 collèges de superviseurs organisés pour les groupes dont l'ACP est le superviseur sur base consolidée

- dont **14** pour les établissements du secteur bancaire,
- et **15** pour les organismes d'assurance.

■ LE CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES

79 contrôles sur place

4 030 demandes écrites reçues dans l'année

3 recommandations publiées

3 976 publicités analysées

L'ACTIVITÉ DU COLLÈGE

498 décisions du collège de l'ACP en 2012

- dont principalement **452** décisions relatives à des situations individuelles,
- **16** de portée générale,
- **17** relatives à l'organisation de l'ACP et de son secrétariat général.

51 mesures de police administrative ou autres mesures contraignantes de même nature dont **23** injonctions en matière d'exigences en fonds propres

9 ouvertures de procédure disciplinaire

LA SURVEILLANCE MACRO-PRUDENTIELLE

12 études publiées en 2012

1 exercice de renforcement des fonds propres des principaux groupes bancaires français

1 exercice de *stress test* « banques » et **1** exercice de *stress test* « assurances » réalisés en 2012 dans le cadre du programme FSAP du FMI

Des travaux d'analyse sur **5** principaux risques

- le risque souverain,
- la pression sur le refinancement des banques,
- les risques liés au niveau durablement bas des taux,
- le risque de correction sur le marché immobilier,
- les flux d'épargne bancaire et d'assurance vie.

L'AGRÈMENT

490 décisions d'agrément ou d'autorisation

- dont **318** concernant le secteur bancaire,
- et **172** le secteur assurantiel.

L'ACTIVITÉ DE LA COMMISSION DES SANCTIONS

5 décisions rendues en 2012

Délai moyen de jugement : environ **10** mois

L'ACTIVITÉ INTERNATIONALE

En 2012, les représentants de l'ACP ont participé à **213** groupes ou sous-groupes de travail européens ou internationaux

15 présidences ont été assurées par des représentants de l'ACP

- dans le secteur bancaire, essentiellement dans le cadre de l'EBA et du Comité de Bâle sur la supervision bancaire ;
- pour le secteur des assurances, essentiellement dans le cadre de l'EIOPA et dans une moindre mesure de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance.

L'ACP a ainsi validé ou commenté plus de **160** procédures écrites dans le cadre de l'EIOPA et plus de **200** pour le secteur bancaire (EBA, Comité de Bâle, etc.).

